

APPEL D'OFFRES



MISE AU CONCOURS
EXPLOITATION VITICOLE
PRODUCTION DE VIN
TERRAIN COMMUNAL
PORTION DE PARCELLE N° 10'652

APPEL D'OFFRES

MISE AU CONCOURS D'UN TERRAIN COMMUNAL POUR EXPLOITATION VITICOLE ET PRODUCTION DE VIN

1. Objet de l'appel d'offre

La commune de Confignon lance un appel d'offre pour la mise à disposition d'un terrain communal en vue de l'exploitation viticole, pour la culture de cépages blancs et/ou rouges, ainsi que pour la production de vin.

Ce terrain se situe dans le parc de la Mairie de Confignon, le long de la Promenade des Rêveries (portion de parcelle n° 10'652).

A travers cet appel d'offres, la commune de Confignon souhaite valoriser le patrimoine local, promouvoir la production viticole régionale et, idéalement, encourager l'agriculture durable.

2. Descriptif du terrain

Le terrain concerné est situé au-dessous de la Mairie, à l'est de la Promenade des Rêveries, sur une surface totale de env. 5'000 m². Il se caractérise par :

- Une exposition favorable à la culture de la vigne (ensoleillement, nature du sol, etc.).
- Une accessibilité pour les équipements agricoles.

Les candidats devront poursuivre les cultures actuelles ou proposer des variétés de cépages adaptées aux conditions climatiques et pédologiques de la région.

3. Durée de la mise à disposition

La mise à disposition des terrains sera conclue sous forme de bail rural à long terme, d'une durée de 12 ans, renouvelable sous réserve du respect des engagements contractuels.

4. Engagements des candidats

Les candidats doivent s'engager à :

- Cultiver les cépages blancs et/ou rouges conformément aux réglementations en vigueur.
- Maintenir en bon état les terrains et les infrastructures mis à disposition.
- Produire des vins de qualité, si possible dans le respect des normes AOC ou équivalentes, si applicable.
- Faire usage autant que possible de pratiques agricoles durables, préservant l'environnement et le consommateur.
- Participer à la promotion de la production viticole locale (fêtes du vin, événements locaux, événements avec les écoles, etc.).
- Être disponible pour reprendre l'exploitation dès le 1^{er} janvier 2025.

5. Précédente exploitation

A titre informatif, le terrain mis actuellement à disposition comprend 29 lignes consacrées à la production de raisin pour du vin blanc « Sauvignon » et 23 lignes à la production de raisin pour du vin rouge « Merlot ». Le vin rouge est actuellement vinifié par l'exploitant.

Pour le vin blanc « Sauvignon » : la vendange est effectuée par l'exploitant qui la vend à un domaine tiers pour la vinification.

Ce principe, négocié il y a plusieurs années, peut bien entendu être totalement revu.

6. Location

Le terrain sera loué selon les tarifs usuels publiés sur le fermage ou mis à disposition gratuitement en échange de contreparties

7. Critères de sélection

Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Qualité et viabilité du projet viticole proposé.
- Expérience en matière de viticulture et vinification.
- Dimension environnementale/durabilité du projet, exploitation dans le respect des Prestations écologiques requises (PER) applicables (Office fédéral de l'agriculture) et avec, si possible, la mise en place d'une culture du vignoble communal sans produits de synthèse.
- Engagements en termes de développement local et valorisation du patrimoine.
- Conditions financières proposées par l'exploitant.

8. Dossier attendu / Audition / Critères d'adjudication

Les candidats devront faire parvenir un bref dossier décrivant leur projet, environ 1 à 2 pages A4 (recto).

Après une première sélection des dossiers, les candidats retenus pour le second tour devront prendre part à une audition orale d'une durée d'environ 30-45 minutes, prévue sur le mois décembre.

Les critères d'adjudications sont les suivants :

- Présentation de l'entreprise ou de l'exploitant – Pondération 40%
- Note descriptive du projet proposé – Pondération 60 %

9. Comité d'évaluation

Le comité d'évaluation est composé des membres suivants :

M./Mme	Nom et prénom	Titre / fonction / profession
Mme	Sekund Ellinor	Conseillère viticole, AgriGenève
M.	Spinato Olivier	Co-responsable du service espaces verts et voirie, Commune de Confignon
M.	Huggler Fabrice	Assistant de direction, Commune de Confignon

10. Délai pour le dépôt des offres

Les dossiers de candidature doivent parvenir d'ici au **2 décembre au plus tard** à l'adresse suivante :

Mairie de Confignon
Monsieur Fabrice Huggler
Promenade des Rêveries 2
1232 Confignon

Ou directement par courriel : f.huggler@confignon.ch

Pour toute question :

Par téléphone 022 850 94 40 (du lundi au mercredi)

Par courriel : f.huggler@confignon.ch

Confignon, le 20 novembre 2024